

08.04.2025 - 09:35 Uhr

Family Business Award 2025: Les entreprises familiales peuvent déposer leur candidature jusqu'au 30 avril 2025

Cham (ots) -

Chaque année, le Family Business Award est décerné à une entreprise familiale suisse qui se distingue par une action responsable et un esprit d'entreprise durable et axé sur des valeurs. Les entreprises familiales intéressées ont encore jusqu'au 30 avril 2025 pour poser leur candidature.

Depuis 2012, AMAG propose le Family Business Award en souvenir de son fondateur, Walter Haefner, dans le but de récompenser l'engagement entrepreneurial et durable d'entreprises familiales. Le prix vise à mettre en avant l'état d'esprit, les valeurs et l'engagement des entreprises familiales, de même que leur importance pour l'économie suisse. Celles-ci contribuent en effet largement à la prospérité de notre pays. Près de 90% de l'ensemble des sociétés suisses sont des entreprises familiales.

Pour la remise des prix de cette année, qui aura lieu le 10 septembre 2025 à Berne, les entreprises familiales intéressées ont encore jusqu'au **30 avril 2025** pour poser leur candidature sur la plateforme en ligne family-business-award.ch.

Peuvent postuler pour ce prix les entreprises familiales suisses se distinguant par un esprit entrepreneurial inscrit dans la durabilité et employant plus de 25 collaborateurs et collaboratrices. En outre, il doit y avoir eu au moins un changement de génération, la présidence du conseil d'administration ou la direction opérationnelle devant être assurée par un membre de la famille et la majorité du capital être détenue par la famille.

Procédure d'évaluation

L'entreprise lauréate est sélectionnée par un jury prestigieux composé de personnalités expérimentées et hautement qualifiées. La procédure d'évaluation du jury a été conçue par le Center for Corporate Responsibility and Sustainability (CCRS) de la School of Management Fribourg (HES-SO). Cette procédure scientifique permet une évaluation objective des candidats par un jury indépendant.

Entreprises lauréates

À ce jour, les entreprises suivantes se sont vues décerner le Family Business Award: Max Zeller Söhne AG (2024), Gartenpflanzen Daupp (2023), Griesser AG (2022), Killer Interior AG (2021), Metzler & Co. AG (2020), Wilhelm Schmidlin AG (2019), 1a hunkeler fenster AG & 1a hunkeler holzbau AG (2018), Jucker Farm AG (2017), FRAISA SA (2016), Wyon AG (2015), Entreprises et Domaines Rouvinez (2014), SIGA Holding AG (2013) et Trisa SA (2012).

Contact:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Claudia Isler
Public Affairs & CRS Manager
Téléphone +41 44 269 55 11
presse@amag.ch

Medieninhalte



Image: L'entreprise lauréate en 2024: Max Zeller Söhne AG avec Martin Haefner, président du conseil d'administration d'AMAG Group AG (à droite), Helmut Ruhl, CEO AMAG Group AG (à gauche), et Gabriela Manser, présidente du jury FBA (3e à partir de la gauche). / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001252/100930361> abgerufen werden.